

côtes de France dans les endroits reconnus comme étant les plus fréquents en sinistres maritimes. Ils sont garés dans des hangars où ils reposent sur un chariot spécial, permettant leur mise rapide à l'eau en tous lieux, même sur les plages.

La construction et l'entretien de ces bateaux incombe à la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés, 1, rue de Bourgogne dont la caisse est constituée par des cotisations, dons et legs.

La *Télégraphie sans fil* est appelée à rendre de grands services au point de vue du sauvetage ; d'abord comme *moyen préventif* des abordages en mettant en communication les bâtiments, ce qui leur permet d'échanger, par tous les temps, des indications utiles sur leur route et leur position, avant de se trouver dangereusement rapprochés ; ensuite comme *moyen d'appel* de secours après un sinistre. C'est ainsi qu'en janvier 1909, aux Etats-Unis, le *Republic* abordé par le *Floride* put télégraphier avec la station terrestre de Siasconsett, laquelle fit converger sur le lieu de l'accident, par le même moyen, divers bâtiments qui sauvèrent l'équipage et les passagers.

1245. Canot de sauvetage, pouvant servir également de ponton militaire, inventé par Nathan Thompson, ingénieur maritime à New-York. — 1814 I. Lp.

Ce modèle est accompagné d'un plan montrant la manière d'assembler ces canots pour le passage des rivières.

1246. Bouée à culotte. — 1465 I.

Bouée destinée à soutenir un homme sur l'eau dans la position debout. Elle se met comme une culotte ordinaire et laisse le buste au-dessus de l'eau, mais avec l'inconvénient d'une stabilité médiocre.

1247. Bouée de sauvetage. — 1449 I.

Don de M. Roturier, capitaine au long-cours.